

Mesures de protection Covid-19 (Été 2021)

Veillez prendre note que l'accès au site du camp sera refusé à toute personne présentant des symptômes associés à la Covid-19 (fièvre ou toux ou difficultés respiratoires ou perte subite d'odorat ou de goût, autres symptômes) et ce, jusqu'à 24 à 48 heures après la fin des symptômes. L'accès au camp sera également refusé à tous campeurs résidant avec une personne présentant ces symptômes ou qui sont déjà placés en isolement en raison de la COVID-19. Enfin, si votre enfant commence à ressentir des symptômes pendant sa présence au camp, un parent ou tuteur devra venir le chercher.

Voici les nouvelles règles qui s'ajoutent au code de vie du camp de jour Sports Laval, en raison de la situation entourant la Covid-19 :

- Je reste à 1 mètre de distance des autres campeurs qui ne sont pas dans ma bulle-groupe. Je dois rester à 2 mètres de mon animateur.
- Si je touche à un objet, je ne peux pas le partager avec d'autres campeurs.
- Je ne peux pas partager de la nourriture avec d'autres campeurs.
- Je me lave les mains fréquemment et lorsque demandé par un animateur ou un coordonnateur du camp de jour.
- Je ne me touche pas le visage et garde ma salive dans ma bouche.
- Je tousse dans mon coude au besoin.

Mesures disciplinaires

Le participant et son tuteur doivent être conscients que s'il y a non-respect volontaire et évident des règles sanitaires, Sports Laval se réserve le droit de retirer un enfant du camp de jour immédiatement afin de ne pas mettre la santé des autres campeurs et intervenants en danger.

Nouvelles mesures sanitaires

- Il est interdit pour les parents d'entrer à l'intérieur de l'établissement.
- Les équipements de protection individuelle (masques et gants) seront mis à la disposition du personnel en nombre suffisant.
- Chaque animateur aura en sa possession un distributeur de solution hydroalcoolique, un masque et des gants.
- Les membres du personnel et les enfants devront se laver les mains :
 - Avant de se toucher le visage (yeux, nez, bouche) ;
 - Après avoir toussé, éternué ou s'être mouché ;
 - À l'arrivée le matin et avant le départ en fin de journée ;
 - Avant et après avoir mangé ;
 - Après avoir manipulé quelque chose de fréquemment touché ;
 - En entrant et en sortant des locaux;
 - Avant et après être allé à la toilette;
 - Après chaque utilisation de l'équipement collectif;
 - Pour les membres du personnel: avant et après être venu en aide à un enfant et avant et après la distribution de matériel.
- Des affiches expliquant le lavage des mains et l'étiquette respiratoire seront installées dans des endroits stratégiques (ex : au-dessus des lavabos, sur les portes des locaux, etc.)
- Une poubelle, une boîte de mouchoir et des produits nettoyants seront disponibles dans chaque local.
- Limiter le partage des objets.
- Les activités et les sports individuels limitant les contacts entre les jeunes et le partage de matériel seront priorisés.
- Le matériel touché par les enfants sera nettoyé entre chaque utilisation et entre chaque échange avec un autre enfant en utilisant le produit approprié.
- La communication aux parents sera faite par voie électronique, par téléphone ou à l'extérieur en respectant les règles de distanciation.
- Aucun partage de nourriture ou d'effets personnel entre enfants ne sera toléré.

Ce document a été mis à jour le 30 mars 2021. Le camp de jour Sports Laval suivra l'évolution des mesures dictées par la santé publique. Ce document pourrait évoluer selon les directives de la santé publique.